

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 18 (1972)
Heft: 3

Rubrik: Pages au féminin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Presse



**canton
de berne**

Décès d'un éditeur jurassien

(A.T.S.) M. Pierre Grossniklaus, victime d'une crise cardiaque, est décédé à Saint-Imier. Il fut, durant une trentaine d'années, éditeur et directeur du « Jura

bernois », quotidien du vallon de Saint-Imier.

M. Pierre Grossniklaus avait succédé à la tête du « Jura bernois », à son père, M. Ernest Grossniklaus. Depuis le printemps 1970, il s'était retiré des affaires, les confiant à son beau-fils.

Sur le plan local et régional, M. Grossniklaus déploya de nombreuses activités dans diverses sociétés de Saint-Imier et du vallon. Il siégea durant plusieurs législatures au Conseil général (législatif) de la localité parmi les représentants du parti radical.

Comme apprenti, collaborateur et enfin directeur, M. Pierre Grossniklaus travailla une cinquantaine d'années à la réalisation du « Jura bernois ».

**canton
de fribourg**

Disparition de la plus petite commune de Suisse

(A.T.S.) La plus petite commune de Suisse, Illens, dans le district de la Sarine, qui compte 11 habitants, a fusionné avec la commune voisine de Rossens qui pour sa part en a 399. La nouvelle commune, née de cette fusion s'appellera Rossens, ce qui évitera aux quelques 1.300 bourgeois de cette commune disséminés dans toute la Suisse de procéder à des modifications d'état civil. Seuls les Illensois changeront de bourgeoisie.

Pages au féminin

Nos députés femmes prennent un bon départ

(A.T.S.) Les 12 députés femmes que comptent nos Chambres (11 au Conseil national et une au Conseil des Etats) ont déclaré, dans une interview accordée à l'ATS, qu'elles se sont bien accoutumées à la vie parlementaire au cours de la première session à laquelle elles ont participé. Elles n'ont eu qu'à se louer de la gentillesse et de la serviabilité de leurs collègues masculins. Elles trouvent, dans leur grande majorité, le travail aux Chambres assez astreignant. « Un bon job à la mi-journée », a déclaré Mme Lilian Uchtenhagen, qui pense qu'un nouveau système de dédommagement est indispensable. Il n'est pas juste, estime-t-elle, qu'un parlementaire qui subit une perte de salaire du fait de sa présence à Berne pendant les sessions soit dédommagé de la même façon que celui ou celle qui ne perd aucun revenu.

Des « sacs à jeter » à chaque place

Plusieurs des nouvelles conseillères nationales, ainsi que Mme Lise Girardin qui siège au Conseil des Etats, ont déjà une certaine expérience des travaux d'un Parlement, au niveau cantonal ou communal. Elles trouvent cependant l'atmosphère des Chambres « beaucoup plus sèche », « moins vivante », « plus lourde ». Mme Martha Ribi a toutefois ajouté que son impression des travaux parlementaires s'était améliorée au fur et à mesure que se déroulait la session. On ne peut pas s'intéresser à tout, ce qui explique les allées et venues des députés pendant les séances. Cela permet d'ailleurs des prises de contact personnelles. En ce qui concerne les papiers qui s'entassent sur les pupitres, Mme Ribi propose de fixer à chaque place des « sacs à jeter » de la Confédération, ce qui « satisferait le goût de l'ordre des nouvelles élues ».

Les conseillères nationales sont, dans leur majorité, favorables

à ce que les exposés d'entrée en matière se fassent en une seule langue. Mme Elisabeth Blunschy souhaiterait une pause intermédiaire pendant la séance. Elle estime qu'on gagnerait du temps si l'on pouvait parler de sa place. Les interventions sont parfois trop longues. Mme Josy Meier critique le fait que les commissions se réunissent pendant les séances.

Jusqu'à présent, seules ont pris la parole Mme Lise Girardin au Conseil des Etats et Mme Lilian Uchtenhagen au Conseil national. Les autres « députées » s'en sont tenues à la règle qui veut qu'au cours de la première session les « nouveaux » se contentent d'écouter. Mme Hanny Thalmann estime que le National est visiblement un parlement qui entérine les décisions le « gros » travail se faisant au sein des commissions pour lequel on devrait consacrer beaucoup de temps. D'autre part, Mme Thalmann saluerait une coopération féminine au niveau « interpartis », notamment pour les problèmes de formation.

Une femme doit être particulièrement bien préparée avant d'intervenir dans un débat, a fait remarquer Mme Liselotte Spreng (rad.-Fribourg), au risque de nuire à la cause féminine.

Champ d'activité des « députées » alémaniques

Nos femmes parlementaires vont s'intégrer à la vie des Chambres fédérales à plusieurs niveaux. En ce qui concerne les Zuricoises, Mme Uchtenhagen, qui enseigne la politologie et l'économie publique, fait partie de la commission du commerce extérieur. Elle s'intéresse également aux questions de structure et d'aménagement du territoire. Mme Hedi Lang (soc.) dont le mari était déjà conseiller national, est membre de la Commission fédérale de l'alcool et souhaite, si cela est possible, entrer dans la commission de l'AVS/AI dont fait déjà partie Mme Martha Ribl (rad.) qui s'intéresse à toutes les questions d'assurances sociales et de soins aux malades.

La Lucernoise Josy Meier (pdc) a été admise dans la commission pour la garantie des constitutions cantonales. Elle est en effet spécialiste dans les questions touchant la réforme de l'Etat et fait partie du groupe de travail pour la révision totale de la Constitution fédérale. Mme E. Blunschy participera aux travaux de la Commission pour la révision du droit d'adoption, car elle est experte en droit familial. Mlle Thalmann, directrice d'école professionnelle à Saint-Gall, siège dans la Commission pour la coordination scolaire et s'est annoncée pour entrer dans la Commission de la science et de la recherche. Elle souhaite s'occuper des questions de formation et du problème des droits de la femme professionnellement active. Quant à Mme Hanna Sahlfeld-Singer (soc.-St-Gall), qui n'a rejoint que récemment ses collègues, elle a encore de nombreux centres d'intérêts, mais se penche cependant vers les problèmes sociaux auxquels sa fonction de femme-

pasteur l'a préparée. Elle a été affectée à une Commission ad hoc.

Mme Liselotte Spreng, médecin, de Fribourg, s'intéresse aux questions sociales et médicales. Elle est membre de la Commission des pétitions de celle de l'AVS-AI et entrera probablement aussi dans la Commission pour la révision du droit d'adoption. Mlle Tilo Frey (rad.-Ne), professeur d'école de commerce, se consacrera tout particulièrement aux questions de formation professionnelle, de coopération technique et aux problèmes de la femme. Mme Nelly Wicky (pdt.-Ge), institutrice, désire s'engager dans la lutte contre l'alcoolisme et pour la protection de l'environnement. Elle se consacrera aussi aux problèmes scolaires, bien entendu.

Elle a déposé une petite question pour demander que les femmes mariées puissent conserver leur origine cantonale. Mme Gabrielle Manchen (soc.-Vs), sociologue, déposera une motion concernant le « salaire des ménagères ». Elle avait l'intention de faire une intervention en faveur de la liberté d'expression en Valais (télévision), mais y a renoncé. Elle a d'autre part déclaré que la frontière linguistique au sein de son groupe, que quelques députés bâlois et zuricois s'efforcent de réduire, ne correspond nullement au « fossé » entre l'aile gauche et l'aile droite du parti.

La Suisse qui est peut-être la plus expérimentée en politique, Mme Lise Girardin (rad.-Ge), appartient à toute une série de Commissions, dont celle pour l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine. Elle est d'avis que les femmes ne doivent pas s'intéresser exclusivement aux questions scolaires et sociales. Elle a l'intention de lancer plusieurs interventions à la Chambre des cantons sur des questions qui se posent à Genève, mais qui doivent être réglées au niveau fédéral.



**canton
de genève**

Genève, ville internationale des poids lourds

Avant le Salon de l'automobile et tous les deux ans se déroule le Salon international des poids lourds dans le vaste Palais des expositions de la ville de Calvin. Celui-ci a obtenu un grand succès, tant au point de vue des visiteurs qu'au point de vue des journalistes suisses et étrangers qui se pressèrent dans les nombreux stands des exposants découvrant avec intérêt les réalisations nouvelles, diverses et spectaculaires de l'industrie mondiale du camion et de ses branches annexes. Plusieurs réceptions eurent lieu et au banquet officiel à l'hôtel des Bergues, plusieurs discours furent prononcés, spécialement par M. François Picot, représentant des autorités genevoises, par M. Robert Messerli, représentant le Conseil fédéral et M. Raymond Deonna, président du salon.

D'autre part, un exposé fait par M. Daniel Jaquinet, secrétaire général des routiers suisses et journaliste, spécialiste des poids lourds sur le transport routier. Nous tirons de ce magnifique exposé les mots de M. Louis Armand qui déclarait dans son plaidoyer pour l'avenir : « Ce n'est pas la technique qui représente le vrai danger de la civilisation, mais l'inertie des structures. »

En effet, l'importance économique des transports routiers et sa dimension internationale rendent impérieuse l'unification des normes qui le régissent dans les différents pays.

Alors qu'en Suisse, nous avons énormément de peine à avancer, il faut aussi remarquer que ceux qui sont en avant, soit les pays de la communauté européenne, ont énormément de pei-